



# Le Foyer Rural

Pour vivre et agir ensemble dans son village

## C'est quoi un Foyer Rural ?

C'est une association loi 1901 d'éducation populaire créée POUR et PAR les habitants.

Le Foyer Rural est un lieu d'échanges, de rencontres, de partage, d'information, de formation où se crée et se recrée le lien social. Il permet :

- la diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de progresser tout au long de sa vie,
- l'engagement citoyen par la réflexion et le débat,
- l'ouverture aux autres, le respect des différences et la tolérance,
- le respect et la protection de l'environnement.



## Quelles sont ses activités ?

Le Foyer Rural contribue à l'animation du milieu rural en développant des activités variées.

Les activités peuvent être ponctuelles ou régulières :

- culturelles (théâtre, cinéma, spectacle, dessin, musique...),
- sportives (gymnastique, danse, yoga, randonnée, ping-pong, marche nordique, trail...),
- festives (fête, repas...),
- manuelles (couture, vannerie, loisirs créatifs...),
- éducatives (accueil de loisirs, sorties culturelles, ciné-débats, conférences...).

## Comment ça fonctionne ?

Le Foyer Rural est géré par un Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale annuelle par les adhérents.

Chaque adhérent peut proposer une action, animer, aider ponctuellement ou prendre des responsabilités.



## Pourquoi adhérer ?

L'adhésion individuelle signifie que l'on adhère au projet et au fonctionnement de l'association, défini par les statuts, mais aussi au mouvement des Foyers Ruraux et à ses valeurs.

La cotisation englobe l'adhésion et l'assurance Individuelle Accident qui assure l'adhérent pour ses activités au sein de l'ensemble des Foyers Ruraux.

crédit photo : Adrien Curien



## Et la Fédération, à quoi sert-elle ?

Le rôle de la Fédération est de mettre en lien les Foyers Ruraux, de les soutenir et d'organiser des actions départementales.

La Fédération est aussi un espace où on peut aller plus loin : échanger et réfléchir sur différentes thématiques, élargir notre regard sur ce qui se passe ailleurs, essayer de créer des liens entre les différentes associations et les projets.

## Pourquoi le Foyer Rural adhère-t-il à la Fédération ?

### Concrètement que peut faire le Foyer avec la Fédération ?

**La Fédération est composée et administrée par des représentants élus des Foyers Ruraux.**

Chaque Foyer Rural a donc la possibilité de mandater, à sa demande, un ou plusieurs de ses adhérents pour être élu au Conseil d'Administration de la Fédération.

**Ce sont donc les Foyers Ruraux locaux qui décident ensemble de la politique à mener au niveau départemental.**

**pour**

faire partie d'un mouvement départemental, régional et national.

être relié aux autres Foyers et participer à l'action fédérale.

partager des valeurs et promouvoir l'ouverture aux autres, la coopération, l'émancipation individuelle et collective !

faire connaître et reconnaître l'action de centaines de bénévoles.

bénéficier du soutien technique d'une équipe de professionnels à l'écoute du terrain.

### Le Foyer Rural bénéficie de l'accompagnement de salariés professionnels de la Fédération sur les thématiques suivantes :

✓ **Le soutien à la vie associative** : accompagnement sur le montage de dossiers de subvention, montage de projets sportifs ou culturels, formation des bénévoles, aide à la communication (construction de documents ou impressions) et à la gestion administrative (comptabilité, déclarations), mutualisation de moyens...



*A savoir : notre Fédération est labellisée Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB)*

✓ **Les actions enfance jeunesse et parentalité** : des formations BAFA-BAFD, l'organisation d'Accueils Collectifs de Mineurs en lien avec les Foyers Ruraux (déclarations, recrutement, coordination...), mise en place d'ateliers parents-enfants, des chantiers jeunes, des séjours, des échanges inter-culturels, une Coopérative Jeunesse de Services...

✓ **Les actions culturelles** : coordination et développement d'actions cinéma telles que Bobines Buissonnières, la Fête du court métrage, Cinémômes,

les Rendez-vous au Cinéma, mais aussi l'accueil de spectacles vivants et des groupes de travail thématiques (ex : groupe Happy Culture autour de la lecture et de l'écriture). Mise en place de grands rassemblements ("Invitation aux Voyages", "La Fête du Paysage", "les Chemins de l'Eau"...) où chaque Foyer peut s'investir aussi bien sur le plan culturel que sur l'organisation.



Actions sur les territoires en lien avec Scènes et Territoires...

✓ **Le développement de projets de territoires** : accompagnement de collectifs sur la structuration d'Espaces de Vie Sociale (EVS) et de leur coordination. Suivi des actions et accompagnement sur la gestion administrative. Portage de "L'Arboré-Sens", Centre Social multi-sites en milieu rural, agréé par la CAF des Vosges.

### De quels autres services va bénéficier le Foyer Rural en adhérant à la Fédération ?

→ **Assurances** : Négocié nationalement, le contrat SMACL permet aux Foyers Ruraux de bénéficier d'une assurance Responsabilité Civile couvrant toutes leurs activités non soumises à autorisation préfectorale, ainsi que les adhérents individuels. Des options spécifiques peuvent aussi être proposées, adaptées à la situation de chaque Foyer.

→ **Réductions** : les adhérents peuvent bénéficier de tarifs avantageux sur nos formations et sur certaines activités proposées par nos associations. Des protocoles d'accord nationaux avec la SACEM/SACD permettent de bénéficier d'un abattement de 12,5% sur les manifestations.

→ **Prêt ou mutualisation** de matériel (vidéoprojecteur, grilles d'exposition, fond de scène...).

